

Comité du programme et budget

Trente-cinquième session
Genève, 22 – 26 mai 2023

RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES POUR L'ANNÉE S'ACHEVANT LE 31 DÉCEMBRE 2022

établi par le Secrétariat

1. Le présent document porte sur les données préliminaires à la fin de 2022, qui sont soumises à vérification et seront présentées officiellement au Comité du programme et budget (PBC) à sa session de juin 2023 en tant qu'états financiers vérifiés pour 2022.
2. Il convient de rappeler que, depuis 2010, les états financiers de l'OMPI sont établis conformément aux normes comptables internationales du secteur public (normes IPSAS), tandis que le budget de l'Organisation continue d'être établi sur la base d'une comptabilité d'exercice modifiée ("convention budgétaire"), conformément au Règlement financier et au règlement d'exécution du Règlement financier de l'Organisation. Les tableaux ci-dessous indiquent les recettes et les dépenses sur la base de la comptabilité d'exercice modifiée et les ajustements correspondants au titre des normes IPSAS, le cas échéant.

3. *Le Comité du programme et budget (PBC) a pris note du contenu du document (WO/PBC/35/INF/1).*

[La synthèse préliminaire de la performance financière de l'OMPI en 2022 suit]

Synthèse préliminaire de la performance financière de l'OMPI en 2022 (non vérifiée)

1. Le tableau 1 présente les résultats préliminaires et les paramètres financiers à la fin de 2022¹.

Tableau 1. Résultats préliminaires et paramètres financiers à la fin de 2022
(en millions de francs suisses)

Principaux éléments financiers	Programme de travail et budget 2022-2023	Montants effectifs 2022	Montants effectifs 2022 par rapport au programme de travail et budget
Recettes			
Taxes			
PCT	736,9	380,8	52%
Madrid	160,0	85,3	53%
La Haye	12,2	7,2	59%
Lisbonne	0,2	0,0	2%
<i>Sous-total</i>	<i>909,3</i>	<i>473,3</i>	<i>52%</i>
Contributions (unitaires) ¹	35,0	17,7	51%
Arbitrage	3,4	2,9	87%
Publications	1,0	0,4	41%
Recettes accessoires	3,1	(2,3)	-73%
<i>Sous-total</i>	<i>42,5</i>	<i>18,7</i>	<i>44%</i>
Total des recettes après ajustements IPSAS	951,8	492,0	52%
Dépenses			
Dépenses de personnel	476,5	220,8	46%
Autres dépenses	317,3	136,2	43%
Total des dépenses (base budgétaire)	793,8	357,0	45%
Ajustements IPSAS apportés aux dépenses	58,3	31,5	54%
Total des dépenses après ajustements IPSAS	852,1	388,5	46%
Résultat d'exploitation	99,7	103,5	
Projets financés au titre des réserves ²	34,5	12,0	35%
Ajustements IPSAS apportés aux projets financés au titre des réserves	(5,7)	(4,1)	
Projets financés au titre des réserves après ajustements IPSAS	28,9	7,8	
Résultat IPSAS des comptes spéciaux³	–	0,0	
Gains/(pertes) liés aux placements⁴	–	(88,1)	
Résultat global	70,8	7,7	
	150,0	3,0	

Note : Recettes provenant des taxes perçues au titre du système de Lisbonne (en milliers de francs suisses)

¹ Les contributeurs incluent un montant de 69 584 francs suisses par an au titre des ajustements IPSAS en 2022.

² Budget pour 2022-2023.

³ Le résultat IPSAS des comptes spéciaux s'élevait au total à 30 543 francs suisses en 2022.

⁴ Les prévisions de recettes pour l'exercice biennal ne tiennent pas compte des estimations de gains/(pertes) liés aux placements pour 2022-2023, compte tenu de la volatilité des rendements attendus des portefeuilles de placements à long terme (fonds propres et trésorerie stratégique).

¹ La somme des différents éléments peut ne pas correspondre au total, les chiffres ayant été arrondis.

2. Le tableau 2 fournit des données sur le niveau des activités d'enregistrement dans les systèmes du PCT, de Madrid et de La Haye.

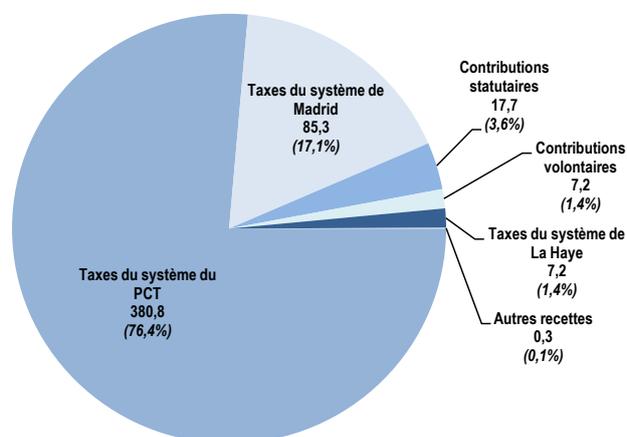
Tableau 2. Prévisions relatives à la demande de services au titre des systèmes du PCT, de Madrid et de La Haye en 2022 par rapport au nombre effectif de demandes

	Prévisions dans le programme de travail et budget 2022-2023	Nombre effectif 2022 ¹	Nombre effectif 2022 par rapport au programme de travail et budget
Système du PCT			
Demandes internationales déposées	593 800	278 100	47%
Système de Madrid			
Demandes	145 200	69 000	48%
Enregistrements	138 700	68 589	49%
Renouvellements	66 400	38 265	58%
Système de La Haye			
Demandes	15 470	7 973	52%
Enregistrements	14 620	7 725	53%
Renouvellements	9 070	5 284	58%

¹ Le nombre effectif de demandes pour 2022 a été établi par l'économiste en chef.

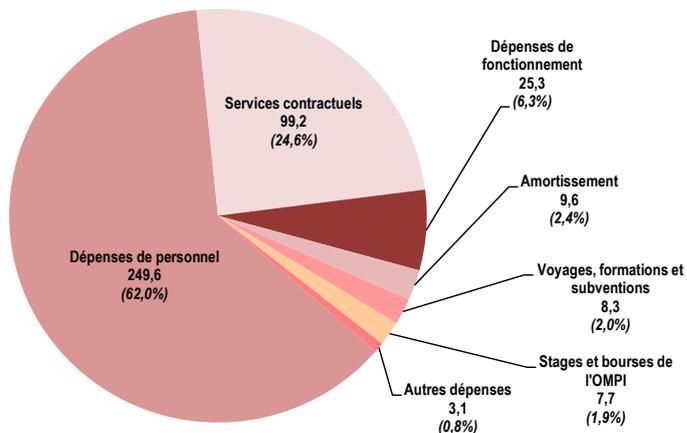
3. Le diagramme 1 fournit des informations sur la répartition des recettes de l'OMPI en 2022 sur la base des normes IPSAS.

Diagramme 1 : Recettes en 2022 par source de recettes
(en millions de francs suisses)



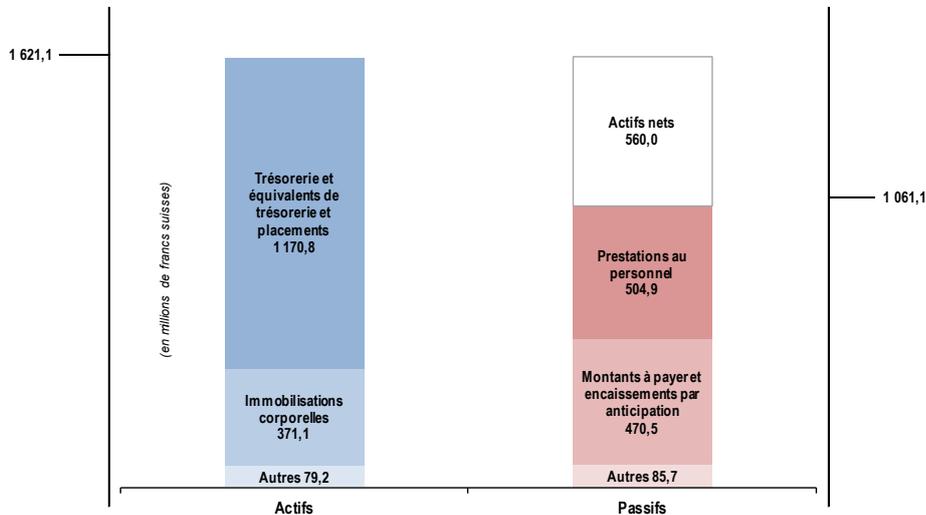
4. Le diagramme 2 fournit des informations sur la répartition des dépenses en 2022 sur la base des normes IPSAS.

Diagramme 2 : Dépenses en 2022 par objet de dépenses
(en millions de francs suisses)



5. Le diagramme 3 présente une synthèse de l'état de la situation financière de l'Organisation sur la base des normes IPSAS à la fin de l'année 2022.

Diagramme 3 : Total des actifs, total des passifs et actifs nets à la fin de 2022
(en millions de francs suisses)



6. Le tableau 3 présente les taux d'utilisation du budget par secteur en 2022.

Tableau 3. Budget par rapport aux dépenses par secteur en 2022
(en milliers de francs suisses)

Secteur	Programme de travail et budget 2022-2023	Budget 2022-2023 après virements	Dépenses 2022 ¹	Utilisation du budget ²
Brevets et technologie	230 374	226 770	103 525	46%
Marques et dessins et modèles	80 430	80 951	37 596	46%
Droit d'auteur et industries de la création	31 735	33 166	14 843	45%
Développement régional et national	69 145	73 690	31 322	43%
Infrastructure et plateformes	37 682	37 758	16 768	44%
Enjeux et partenariats mondiaux	25 480	26 213	11 656	44%
Écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation	43 975	45 374	20 531	45%
Administration, finances et gestion	263 023	262 207	120 731	46%
Non affecté	11 946	7 664	-	-
TOTAL	793 792	793 792	356 971	45%

¹ Les dépenses 2022 concernent les dépenses effectives avant ajustements IPSAS.

² Le pourcentage d'utilisation du budget est obtenu en comparant les dépenses 2022 avec le budget 2022-2023 après virements.

Note : Le budget 2022-2023 après virements comprend les ajustements apportés aux budgets relatifs aux programmes au 31 décembre 2022, conformément à l'article 3.4 du Règlement financier.

7. Le tableau 4 présente les résultats préliminaires pour 2022 par union (unions financées par des contributions, Union du PCT, Union de La Haye et Union de Lisbonne).

Tableau 4. Résultats par union en 2022 (non vérifiés)
(en milliers de francs suisses)

	Unions					
	financées par des contributions	PCT	Madrid	La Haye	Lisbonne	Total
Recettes	18 279	378 001	87 402	8 021	243	491 946
Ajustements IPSAS apportés aux recettes	70	-	-	-	-	70
Recettes, après ajustements IPSAS	18 349	378 001	87 402	8 021	243	492 016
Dépenses (base budgétaire)	20 310	245 329	73 007	16 683	1 642	356 971
Ajustements IPSAS apportés aux dépenses	1 788	21 689	6 433	1 468	144	31 522
Dépenses après ajustements IPSAS	22 098	267 018	79 440	18 151	1 786	388 493
Résultat d'exploitation	(3 749)	110 983	7 962	(10 130)	(1 543)	103 523
Projets financés au titre des réserves	45	8 897	1 926	1 094	-	11 962
Ajustements IPSAS apportés aux projets financés au titre des réserves	(25)	(2 922)	(301)	(881)	-	(4 129)
Projets financés au titre des réserves après ajustements IPSAS	20	5 975	1 625	213	-	7 833
Gains/(pertes) liés aux placements	(1 999)	(79 734)	(6 322)	-	-	(88 055)
Résultat global	(5 768)	25 274	15	(10 343)	(1 543)	7 635

Note : La méthode de répartition des recettes et des dépenses par union est décrite à l'annexe IV du programme de travail et budget 2022-2023.

Note : Le résultat global 2022 ne tient pas compte des comptes spéciaux.

8. Le tableau 5 présente des projections pour l'exercice biennal 2022-2023 compte tenu des résultats financiers concernant l'exercice clôturé le 31 décembre 2022.

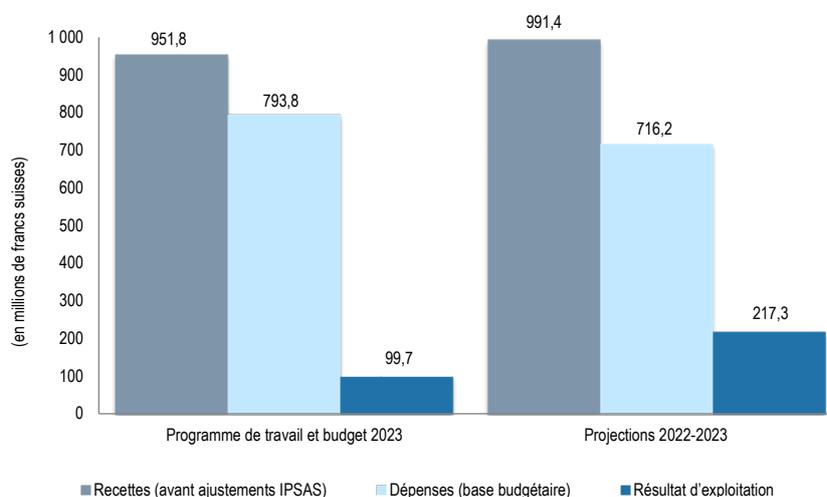
Tableau 5. Projections financières pour 2022-2023
(en millions de francs suisses)

	Programme de travail et budget 2022-2023	Projections 2022-2023			Projection en % du budget
		Montants effectifs 2022 (non vérifiés)	Prévision 2023 ¹	Total	
Recettes	951,8	492,0	499,4	991,4	104%
Dépenses (base budgétaire)	793,8	357,0	359,3	716,2	90%
<i>Ajustements IPSAS apportés aux dépenses</i>	<i>(58,3)</i>	<i>(31,5)</i>	<i>(26,4)</i>	<i>(57,9)</i>	
Résultat d'exploitation	99,7	103,5	113,8	217,3	
Dépenses prélevées sur les réserves	34,5	12,0	16,4	28,4	
<i>Ajustements IPSAS apportés aux dépenses prélevées sur les réserves</i>	<i>(5,7)</i>	<i>(4,1)</i>	<i>(5,7)</i>	<i>(9,8)</i>	
Résultat IPSAS des comptes spéciaux ²	-	0,0	-	0,0	
Gains/(pertes) liés aux placements	-	(88,1)	-	(88,1)	
Résultat global	70,8	7,7	103,0	110,7	

¹ Prévision 2023 : i) Estimations de recettes pour les systèmes du PCT, de Madrid et de La Haye selon les prévisions de l'économiste en chef du 31 janvier 2023. Toutes les autres recettes pour la deuxième année de l'exercice biennal sont estimées en tenant compte des budgets annuels figurant à l'annexe VII du programme de travail et budget 2022-2023; ii) les dépenses pour la deuxième année de l'exercice biennal sont estimées en tenant compte des budgets annuels figurant à l'annexe VII du programme de travail et budget 2022-2023 et de la répartition des dépenses pour la première année de l'exercice biennal; iii) les ajustements IPSAS apportés au budget ordinaire sont estimés en tenant compte du tableau 1 du programme de travail et budget 2022-2023; iv) les dépenses prélevées sur les réserves comprennent les dépenses prévues en 2023 pour les projets approuvés relevant du plan-cadre d'équipement; v) les ajustements IPSAS apportés aux dépenses de réserve sont calculés au prorata sur la base des montants effectifs 2022; et vi) les estimations de recettes pour l'exercice biennal ne tiennent pas compte des estimations de gains/(pertes) liés aux placements pour 2022-2023, compte tenu de la volatilité des rendements attendus des portefeuilles de placements à long terme (fonds propres et trésorerie stratégique).

² Le résultat IPSAS des comptes spéciaux s'élevait au total à 30 543 francs suisses en 2022.

Diagramme 4 : Recettes, dépenses et résultat d'exploitation pour 2022-2023
(en millions de francs suisses)



[Fin du document]